



URBANISATION

Les zones périphériques interdites de lotissement

À l'occasion d'une rencontre avec la Fédération des propriétaires terriens du Congo, le ministre des Affaires foncières et du domaine public, Pierre Mabiala, a annoncé l'interdiction de lotir les zones périphériques des villes. La mesure gouvernementale vise à épargner la population des dangers liés à l'ensablement, aux érosions, aux glissements de terrains et aux inondations.

« Désormais, il est interdit de procéder au lotissement des zones périphériques de toutes les villes du Congo jusqu'à nouvel ordre », a lancé Pierre Mabiala.

Page 3



Le ministre des Affaires foncières annonçant l'interdiction de lotir des zones périphériques



Philippe Oddo

FILIÈRE BOIS

Une banque franco-allemande veut investir au Congo

En séjour de travail au Congo, la délégation d'hommes d'affaires européens conduite par l'associé-gérant du groupe financier Odco BHF, Philippe Oddo, a dévoilé le 13 janvier, au chef de l'Etat congolais, son intention d'investir dans le secteur forestier au Congo. « Les financiers européens vont accompa-

gner le Congo dans les projets de plantation d'arbres ; particulièrement d'acacias, pour créer une dynamique de production de charbon de bois afin de contribuer à la diminution du réchauffement climatique », a-t-il indiqué.

Page 3

SOMMET DE PAU

Renforcer la lutte contre le terrorisme dans le Sahel

Le président français et les chefs d'Etat membres du G5 Sahel ont réaffirmé, le 13 janvier, leur engagement à lutter contre les groupes terroristes dans la zone sahélo-sahélienne. Emmanuel Macron a annoncé, à cet effet, l'envoi de 220 soldats supplémentaires qui vont appuyer les 4500 hommes de l'opération Barkhane opérant dans la région aux côtés des forces du G5 Sahel.

Page 8

FORCE PUBLIQUE

La police sollicite l'appui du gouvernement pour amorcer les réformes

Page 6

AIDE HUMANITAIRE

Le Canada vole au secours des victimes d'inondations

Le gouvernement canadien vient d'apporter, par le biais du Programme alimentaire mondial, un don multiforme de 131 millions francs CFA pour assister les populations touchées par les inondations dans la partie septentrionale du Congo. L'aide canadienne va contribuer au renforcement des moyens d'existence de dix-huit mille personnes sinistrées dans les départements de la Likouala, de la Sangha, de la Cuvette et des Plateaux.

Page 5



Une remise symbolique du don Adiac

ÉDITORIAL

Evidence

Page 2

ÉDITORIAL

Evidence

Il est évident qu'à l'approche des échéances électorales de 2021 – élection présidentielle – et 2022 – élections législatives – la marge de manœuvre de la majorité qui détient le pouvoir se rétrécit considérablement. Impossible, en effet, de s'en tenir aux nobles discours, aux simples promesses, aux gestes symboliques, bref aux actions qui n'engagent en rien ou presque les gouvernants comme les élus. Ce qu'attend maintenant la société civile, c'est-à-dire les citoyennes et les citoyens qui déposeront à deux, trois ou quatre reprises leurs bulletins dans les urnes ou useront du vote électronique, c'est bien une vision claire de la politique qui sera suivie dans les années à venir afin de tirer le Congo de la crise dans laquelle il s'est laissé enfermer ces dernières années.

Pour dire les choses encore plus clairement, toutes celles et tous ceux qui se rangent dans le camp de la majorité vont devoir traduire en actes et sans plus attendre les consignes données par la plus haute autorité de l'Etat, le président Denis Sassou N'Guesso, qui est aussi le chef de cette même majorité. Du Message adressé aux deux chambres du Parlement à la mi-décembre et du Message adressé à la Nation dans les dernières heures de l'année écoulée ressortent des directives aussi claires que précises qui, de fait, constituent la base d'un véritable programme présidentiel pour la décennie qui débute. Et qui, par conséquent, vont devoir être appliquées du haut en bas de la société tout au long des prochains mois.

Le congrès ordinaire du Parti congolais du travail, pilier de la majorité présidentielle, s'étant déroulé sans véritables heurts même si des tensions ont marqué certains de ses débats et ayant débouché sur une consolidation de ses différentes structures, il lui revient de confirmer maintenant de façon claire son adhésion aux engagements pris par sa plus haute autorité. Ceci non pas en dissertant à perte de vue sur les idées ainsi lancées, mais en s'employant de façon très concrète à leur donner un contenu précis dans tous les domaines de la gouvernance publique.

Convenons-en, l'enjeu est énorme puisque les deux grands scrutins de 2021 et 2022 ne sont pas gagnés d'avance étant donné la gravité des problèmes que le Congo doit résoudre rapidement s'il veut reprendre sa marche en avant vers le développement durable.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

L'Assemblée nationale place 2020 sous le signe d'un nouveau départ

A la faveur de la cérémonie de l'échange de vœux de Nouvel An avec les députés, le 13 janvier, le président de la Chambre basse du parlement, Isidore Mvouba, satisfait du bilan de l'année dernière, a fixé le cap de 2020, une année qu'il a placée sous le signe d'un nouvel engagement dans le travail.



Isidore Mvouba (à droite) serrant la main du président de la commission économique, Maurice Mavoungouphoto d'archive Adiac

L'année 2019 qui s'est achevée, d'après Isidore Mvouba, a été fructueuse pour l'Assemblée nationale, qui a réalisé un travail titanesque, avec quatre-vingt-quatre lois adoptées. Emu par la qualité du travail abattu par les députés, le président de la Chambre basse du parlement reste confiant, et espère capitaliser les acquis de cette performance, en vue de permettre à cette chambre d'accomplir sereinement sa mission régalienne cette année.

« Dans tous les cas, 2020, année d'espérance, nous offre l'opportunité d'essayer beaucoup de nouvelles choses et d'inscrire notre intervention sous la férule du patriotisme et du renouvellement perpétuel de notre responsabilité, en tant qu'élus de la nation, à la bonne marche du pays. Celle-ci s'annonce sous des perspectives prometteuses », a indiqué le président de l'Assemblée nationale.

L'année en cours, a renchéri Isidore Mvouba, appelle à des "ambitions nouvelles et des challenges nouveaux", qui trouveront leur aboutissement heureux dans la force et l'union. S'agissant des défis à relever courant 2020, la Chambre basse du parlement va poursuivre l'adoption des lois avec la même rigueur.

L'Assemblée nationale mettra aussi l'accent sur le contrôle de l'action du gouvernement à travers des enquêtes parlementaires, des questions orales et bien d'autres mécanismes officiels, y compris l'organisation des journées parlementaires sur des sujets importants ayant trait à la vie des Congolais.

Soutien aux victimes des inondations

Parlant des catastrophes naturelles, le président de l'Assemblée nationale a partagé son chagrin avec les familles endeuillées, ayant subi les

atrocités des changements climatiques à travers les inondations, les glissements de terrains et la coulée des boues.

« Les pluies torrentielles qui s'abattent sur nous causent des glissements de terrains, des inondations et des dégâts matériels considérables, voire des pertes en vies humaines. Nous compatissons avec les familles qui ont perdu leurs biens. J'en appelle à un élan de solidarité au sein de notre chambre », a indiqué Isidore Mvouba.

Evoquant l'accord conclu avec le Fonds monétaire international (FMI), le président de l'assemblée nationale a exhorté la commission ad hoc de suivi de ce programme au sein de cette chambre à tenir ferme. Il a clôturé son allocution en souhaitant aux députés, à leurs collaborateurs ainsi qu'au personnel du parlement les vœux de Nouvel An.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Eliou
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service), Jean Jacques Koubemba,
Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service),
Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service), Rosalie Bindika, Merveille
Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de
service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat :
Immeuble Les Palmiers (à côté de la
Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -
Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani
Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des
annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques :
Mildred Moukenga
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho,
Sylvie Adhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin
Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-
mbélé Ngono
Tél. : (+242) 06 895 06 64

+TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des
services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon
Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno
Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE
(INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial
Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet
Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ENVIRONNEMENT URBAIN

Le lotissement des zones périphériques désormais interdit

La mesure gouvernementale a été annoncée, le 14 janvier, à Brazzaville par le ministre des Affaires foncières et du domaine public, Pierre Mabiala, lors d'une rencontre avec la Fédération des propriétaires terriens dans le but de trouver des solutions aux problèmes d'érosions, d'ensablement, d'inondations qui affectent la population.

Erosions, ensablement, inondations mettent la population en émoi dans une clameur publique assortie de pleurs et de désolation puisque ces phénomènes emportent des vies humaines, des habitations dans plusieurs quartiers de Brazzaville. En concertation avec les propriétaires terriens pour analyser la situation et proposer des solutions,

le ministre des Affaires foncières et du Domaine public, Pierre Mabiala, a souligné que le gouvernement est déterminé à apporter des réponses adéquates. « *Désormais, il est interdit de procéder au lotissement des zones périphériques de toutes les villes du Congo jusqu'à nouvel ordre* », a indiqué le ministre en faisant constater que les zones où se

produisent ces catastrophes sont déclarées non constructibles pourtant vendues par les propriétaires terriens.

Selon lui, ces derniers entretiennent un désordre foncier en continuant à vendre des terrains malgré les interdictions de l'Etat. Pour preuve, Pierre Mabiala a évoqué le fait que les membres de la Fédération des terriens

avaient attaqué, devant la Cour constitutionnelle, la loi n°21-2018 du 13 juin 2018 fixant les règles d'occupation et d'acquisition des terres et terrains, en son article 42. Ladite loi définit, en effet, comme zones non constructibles les montagnes sablonneuses, les zones sablonneuses dont la pente est supérieure à 5%, les versants des montagnes sablonneuses, les aires protégées, les zones marécageuses, d'érosion, d'éboulement, d'affaissement, d'inondation, de sable mouvant.

Pour le ministre, demander à la Cour constitutionnelle de déclarer inconstitutionnelle une telle loi votée par le Parlement n'a pour objectif que de continuer à semer le désordre dans la gestion foncière. Le ministre des Affaires foncières et du Domaine public a, par ailleurs, fait remarquer qu'il y a des citoyens qui se disent propriétaires terriens mais qui n'ont plus de terre à vendre. Une attitude condamnée par la même loi qu'ils ont attaquée en justice.

Réponse des terriens

Après avoir entendu le ministre, les propriétaires terriens ont rejeté en bloc les arguments visant à prouver leur responsabilité sur la vente des terrains dans les zones non constructibles. « *Depuis un*

certain temps, nous ne vendons plus. Nous sommes engagés dans la procédure de reconnaissance de nos terres tel que voulu par l'Etat », a expliqué le secrétaire général de la Fédération des terriens, Léonard Hyppolite Malonga. Selon lui, il s'agit plutôt des occupations anarchiques. Ces occupants, a-t-il expliqué, se constituent parfois en comité que les chefs de quartier connaissent bien. Par ailleurs, les acheteurs ne viennent pas s'installer sur ces terrains les yeux fermés.

Propositions

En dehors de l'interdiction de procéder au lotissement des zones périphériques de toutes les villes du Congo jusqu'à nouvel ordre, un travail doit être fait pour identifier ceux qui constituent les comités d'occupants anarchiques pour les traquer, a dit le ministre des Affaires foncières. La nécessité de mettre la population à l'abri s'impose. Les propriétaires terriens de leur côté ont proposé que les populations qui n'ont plus de domicile du fait des érosions, ensablement et inondations soient placées dans les différents logements sociaux que le gouvernement a fait construire.

Rominique Makaya



Les propriétaires terriens interpellés

AFFAIRES

La banque franco-allemande Oddo BHF veut investir dans le secteur forestier au Congo

Une délégation d'hommes d'affaires européens conduite par l'associé-gérant du groupe financier, Philippe Oddo, a été reçue, le 13 janvier, par le président de la République, Denis Sassou N'Gusso.

Le processus de diversification de l'économie congolaise et la préservation de l'environnement ont été au centre des échanges. La banque franco-allemande devrait intervenir par l'intermédiaire de son partenaire la Société des plantations forestières Brazzaville- Batekes (SPF2B), qui produit du char-

bon de bois à base de l'acacia au village Imbimi, sur les plateaux Batékés, dans le département du Pool.

Pour Philippe Oddo, les investissements vont contribuer à dynamiser la production du charbon de bois au Congo dans un contexte écologique. « *Les financiers de France, d'Europe, d'Allemagne accompagnent le Congo dans les projets de plantation d'arbres, particulièrement d'acacias, pour arriver à créer une dynamique de production de charbon de bois pour que, ensemble, on crée tout ce qui peut contribuer à la diminution du réchauffement climatique* », a-t-il fait savoir.

La première phase de production sera lancée sur un site d'environ dix mille hectares toujours sur les plateaux Batékés. Selon l'un des experts du projet, Bernard Cassagne, les futures plantations vont associer les cultures du manioc, de



Le président Denis Sassou N'Gusso recevant Philippe Oddo

l'arachide et du maïs, avec les coupes de bois tous les huit ans et une production de charbon de bois destinée à ravitailler la capitale Brazzaville.

Ce projet est une solution alter-

native au charbon de bois issu des forêts galeries qui subissent la déforestation inquiétante, entraînant parfois des érosions. Les investisseurs du groupe financier Oddo BHF devraient

aussi accompagner les activités du Programme national d'afforestation et de reboisement, un outil mis en place par l'État pour promouvoir l'économie verte.

Fiacre Kombo

« Les financiers de France, d'Europe, d'Allemagne accompagnent le Congo dans les projets de plantation d'arbres, particulièrement d'acacias, pour arriver à créer une dynamique de production de charbon de bois pour que, ensemble, on crée tout ce qui peut contribuer à la diminution du réchauffement climatique »

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°003/ECG/DG/2020

POUR LA SELECTION D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES GROUPES ELECTROGENES DE ECOBANK CONGO

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'Offres pour la sélection d'une société d'entretien et maintenance de tous ses groupes électrogènes.

Le dossier d'Appel d'Offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3ème Etage de l'Immeuble de l'ARC Centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'Agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de Cent Mille (100 000) FCFA en espèces, non remboursable.

Les Offres signées et cachetées devront être déposées aux mêmes adresses au plus tard le 31/01/2020 à 16 heures00.

Fait à Brazzaville, le 13/01/2020.

La Direction Générale**AVIS D'APPEL D'OFFRES**

N°002/ECG/DG/2020

POUR LA SELECTION D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES SPLITS DE ECOBANK CONGO

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'Offres pour la sélection d'une société d'entretien et maintenance de tous ses splits.

Le dossier d'Appel d'Offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3ème Etage de l'Immeuble de l'ARC Centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'Agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de Cent Mille (100 000) FCFA en espèces, non remboursable.

Les Offres signées et cachetées devront être déposées aux mêmes adresses au plus tard le 31/01/2020 à 16 heures00.

Fait à Brazzaville, le 13/01/2020.

La Direction Générale**IMPORTANT DISTRIBUTEUR DE MATERIEL INDUSTRIEL**

RECHERCHE

TECHNICO-COMMERCIAL

Poste de travail basé à Pointe-Noire, il sera placé dans l'organigramme sous la responsabilité du Directeur Commercial.

Le candidat sera responsable de la vente d'une ligne de produits (**Peinture anti corrosion et / ou bâtiment**) dont il devra connaître toutes les caractéristiques techniques.

I. Principales activités :

- Développement du portefeuille clients : prospection des clients, fidélisation, suivi des objectifs de vente, définition du plan de tournée
- Vente : analyse des besoins du client, proposition, négociation, suivi de la commande, facturation
- Service après-vente : transmission des critiques, assistance technique
- Participation à la politique commerciale de l'entreprise : plans d'actions commerciales, élaboration de l'offre de biens et services

II. Qualifications et aptitudes :**1. Diplôme requis**

Bac+2 ou licence commerciale en vente- techniques commerciales- actions commerciales

2. Postes précédents

Vendeur

Technico-commercial

3. Expérience professionnelle souhaitée

Deux ans au minimum

4. Qualités requises

- Avoir une double compétence : technique d'une part, car il faut connaître les caractéristiques techniques du produit /gamme de produits. Et, d'autre part, commercial afin d'identifier les besoins de sa clientèle et l'informer de manière pertinente

- Avoir une écoute active, être relationnel, avoir un esprit de curiosité ainsi qu'un bon sens de l'organisation, s'informer des évolutions techniques des produits de l'entreprise, s'informer des évolutions du marché et de la concurrence

- Connaître l'outil informatique (Excel- Word- Logiciel Sage)

Avoir un bon niveau en anglais

- Être titulaire d'un permis de conduire catégorie B

III. Contact et rémunération :

1- Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae à : recrutementindustrie46@gmail.com ou encore déposer vos dossiers au bureau des Dépêches de Brazzaville à Pointe-Noire vers la radio Pointe-Noire.

2- La rémunération sera à la hauteur de la compétence du candidat

3- Dernier délai de transmission des CV : le 31 janvier 2020

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

du LUNDI à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections
Sculptures Peintures
Céramiques Musique

Musée Congo
du Bassin du Congo

ART DANS TOUS LES ENJEUX
de la Tradition à la Modernité

Siège social : BA bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mplla), Brazzaville
République du Congo.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Une trentaine d'enseignants formés sur la gouvernance forestière

Le directeur de l'Ecole nationale supérieure et de la foresterie (Ensaf), Parisse Akouango, a ouvert, le 14 janvier à Brazzaville, des ateliers sur le renforcement de capacités des enseignants et l'approche par compétences en matière de gouvernance forestière.

La tenue de cet atelier s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'élaboration des formations de références en gouvernance forestière en vue de l'optimisation de la mise en œuvre du plan d'action FLEGT-APV au Congo.

En effet, la formation permettra aux participants de partager, d'échanger leurs expériences sur des questions relatives à la gouvernance forestière et à l'approche pédagogique par compétences des enseignants universitaires. Aussi, elle contribuera à l'élaboration des programmes de référence notamment un programme de formation de master recherche, un programme de formation continue ou à la carte des professionnels de l'économie forestière et un programme de formation transversale en gouvernance forestière en faveur des étudiants en master.

« La gouvernance forestière est considérée comme un



Les participants à l'atelier

nouveau rapport que nous devons avoir avec la forêt et l'ensemble des acteurs, dont la synergie d'action permet de l'exploiter utilement sans la détruire. Elle peut être définie comme l'ensemble des règles, des politiques, des institutions et des pratiques visant à assurer la mise en œuvre des principes de transparence et de participation dans le secteur forestier », a indiqué le directeur de l'Ecole nationale

supérieure d'agronomie et de foresterie (Ensaf), Parisse Akouango.

Donatien Ndzala, professeur (Ensaf) et chef de projet a, quant à lui, signifié qu'il est important d'introduire cette thématique dans les différents programmes de formations. « La gouvernance forestière est le pilier du développement durable et sous-entend ainsi une transparence dans la gestion. Il est donc important que

cette thématique figure dans nos programmes afin que les étudiants gestionnaires des forêts puissent s'en imprégner et soient compétents dans l'exercice de leurs fonctions », a-t-il évoqué. « Nous voulons que nos étudiants qui exerceront dans cette profession aient des comportements tout à fait honnête et responsable afin que cette ressource forestière rapporte suffisamment à notre pays », a-t-il ajouté.

La session de formation de deux jours s'articulera autour des sessions plénières de présentation des principes, des outils de travaux de gouvernance forestière et de pédagogie. Elle réunira des enseignants publics, privés, des professionnels et des universitaires issus de différentes facultés, à savoir sciences juridiques et politiques, sciences sociales, sciences ainsi que des écoles d'agriculture.

Rappelons que le projet « d'élaboration des formations de références en gouvernance forestière en vue de l'optimisation de la mise en œuvre du plan d'action FLEGT-APV au Congo » s'inscrit dans le cadre d'un protocole d'accord signé entre l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans le cadre du programme FAO-UE FLEGT et l'Ensaf de l'Université Marien-Ngouabi.

**Gloria Imelda Lossele et
Lauraine Yoka (stagiaire)**

EDUCATION POUR TOUS

Un échange sur le suivi des ODD4

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, a ouvert, le 14 janvier, un atelier sous-régional sur le suivi et l'exécution des Objectifs de développement durable (ODD 4) à Brazzaville.

L'objectif a été de renforcer les capacités des planificateurs de l'éducation et des responsables des politiques éducatives pour un bon suivi exécution des ODD 4, éducation pour tous et de qualité à l'horizon 2030 des Nations unies.

Le programme consiste à assurer une éducation inclusive et équitable de qualité et à promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous.

La mise en œuvre de cet ODD 4 a conduit à la prise de plusieurs initiatives en vue de son explicitation et de sa prise en compte dans les programmes au niveau national ou sous-régional, a expliqué Bruno Jean Richard Itoua.

En effet, pendant quatre jours, les experts venus du Gabon, du Cameroun et de la République démocratique du Congo, partageront leurs expériences sur les thèmes, notamment le cadre des ODD 2030; comprendre l'ODD 4 : les cibles et moyens de mise en



Les responsables des politiques éducatives

œuvre; la planification de l'éducation ainsi que l'analyse des données statistiques de l'éducation. Outre ces communications, les participants vont appréhender les cibles et les indicateurs proposés par le groupe consultatif des partenaires sur les indicateurs de

l'éducation, saisir le rôle important des cellules de planification et des statistiques scolaires. Ils bénéficieront également des ateliers avec exercice de simulation sur l'identification des indicateurs de l'éducation et le traitement des formulaires.

Le secrétaire général de la Commission nationale congolaise pour l'Unesco, Gabriel Bokoumaka, a rappelé dans son mot de bienvenue que l'atelier est organisé au titre du programme de participation 2018-2019, d'appui de l'Unesco aux efforts des Etats

membres pour répondre à un besoin précis : aider les cadres des systèmes d'éducation à la formation à comprendre les ODD4; ses sous-objectifs et les indicateurs de son évolution. « Au niveau de l'éducation, il nous faut tirer les leçons de l'expérience de l'éducation pour tous et des Objectifs du millénaire pour le développement 2000-2014, dans laquelle la mise en œuvre a souffert d'un déficit de communication et de manque de synergies internes, sous-régionales ou avec l'Institut des Statistiques de l'Unesco », a déclaré Gabriel Boukoumlaka.

Le Représentant de l'Unesco au Congo, Jean Pierre Ilboudo, a rappelé l'appui de son institution au Congo. Cet appui, a-t-il jouté, avait abouti à l'alignement des instruments de pilotage du système éducatif et d'autres documents d'orientation comme la loi scolaire et bien d'autres.

Lydie Gisèle Oko

Le WWF recherche un (e) chargé(e) de la mise en œuvre des politiques sociales (Social Policies Officer) et un(e) chargé(e) de liaison avec les populations autochtones (H/F) pour son programme ETIC au Congo Brazzaville.

Si vous êtes intéressé, veuillez récupérer les termes de référence au bureau WWF Brazzaville, 2 avenue de la base – Immeuble MTN, Quartier Batignolles-2^e étage. Contact : 06.476.31.18.

Date limite de candidature : 31 janvier 2020

Base de poste : Ouessou, Sembé ou Pikounda (Congo Brazzaville)

POLICE

Un appui financier conséquent attendu pour accompagner les réformes engagées

Dans un avenir très proche, certaines structures de la Police disparaîtront pour donner place à d'autres dans le cadre de sa réorganisation. Ces réformes nécessitent un soutien particulier pour mieux répondre aux attentes.

« En dehors du Commandement des forces de police qui chapeaute les autres organes de commandement, la Direction générale de l'administration, des finances de l'équipement (Dgafe) sera compartimentée en deux directions, la Direction générale de la surveillance du territoire est désormais Centrale d'intelligence et de documentation... », a expliqué le directeur général de l'administration, des finances et de l'équipement, le colonel Jules Eboua, lors du repas de corps à la Dgafe couplé à la cérémonie de port d'insignes de grade le 13 janvier à Brazzaville. La Dgafe vit donc les derniers jours de son existence. Selon le colonel Jules Eboua, les responsables des nouvelles structures seront connus, les personnels seront repartis. « Où que vous puissiez être mutés, vous devez toujours faire preuve de disponibilité au service. Nous sommes soldats et quelles que soient les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons, nous sommes aux ordres », a-t-il souligné.

Le souhait le plus ardent que le directeur de l'administration générale à la Dgafe, le colonel Pascal Okiah, a formulé est que le gouvernement accorde à ces nouvelles structures les appuis



Port d'insignes de grade aux nouveaux promus Adiac

financiers correspondant aux espoirs que portent les réformes entreprises. Dressant le bilan des actions menées l'année qui vient de s'achever tout en évoquant les défis à relever, le colonel Pascal Okiah a rappelé que la réglementation statutaire sur l'exécution du service dans la police nationale est encore faible et demande d'être renforcée pour un meilleur encadrement des

actions et des comportements. « La police manque de structures pour abriter convenablement les services, en particulier ceux qui squattent les propriétés privées. La police nationale n'a pas d'école de sous-officiers pour répondre aux exigences statutaires de formation », a-t-il déclaré.

Les responsables de la Dgafe ont salué l'appui du gouvernement

à travers le ministère de l'Intérieur dans un contexte économique difficile qui touche tous les secteurs de la vie nationale. L'année qui vient de s'écouler, en effet, la Dgafe a accompli sa mission d'appui logistique à d'autres structures de la police, de gestion des carrières de tous les personnels, des stages et des formations, entre autres, deux formations initiales pour les

élèves officiers à Pointe-Noire et à Obouya dans le département de la Cuvette.

Port de grade

Au titre du premier trimestre de l'année 2020, une soixantaine de policiers évoluant à la Dgafe a été élevée en grades dont trois colonels, deux lieutenants colonels, deux commandants, treize capitaines, quatre lieutenants, huit adjudants et onze brigadiers chefs. Le colonel Jules Eboua les a exhortés à davantage d'ardeur dans le travail, de discipline et de disponibilité pour le service. A ceux qui n'ont pas été avancés en grade, le Dgafe n'a pas manqué de mots d'encouragement. « Ce n'est pas un échec mais un facteur de prise de conscience pour redoubler d'efforts », a-t-il fait savoir à leur endroit.

Conformément à l'exhortation du chef suprême des armées, Denis Sassou N'Guesso, au réveillon d'armes 2019, la police ainsi que d'autres composantes de la force publique est déterminée à se présenter sous un visage nouveau à la célébration du 60e anniversaire du pays. Elle commencera donc avant d'y arriver à appliquer les différentes réformes définies pour sa réorganisation pour plus d'efficacité dans la sécurisation des personnes et des biens.

Rominique Makaya

LUTTE CONTRE LES ADDICTIONS

Une initiative pour sortir les jeunes désœuvrés de la précarité

L'association Pascal Pierre contre les addictions a organisé le 11 janvier à Brazzaville, en partenariat avec le ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, une rencontre dénommée « Soupe populaire », à l'endroit des jeunes déscolarisés et en situation de déséquilibre sociale.

Cette activité bénévole marque le début d'un grand projet qui permettra à plus de sept cents jeunes Congolais dont l'âge varie entre 14 et 25 ans, soit de reprendre avec le chemin de l'école, soit de se lancer dans l'apprentissage d'un métier. Une manière de faciliter leur insertion sociale.

Après une enquête et un recensement dans différents quartiers de Brazzaville, les initiateurs de ce programme ont profité de cet instant d'échange pour partager un repas et animer une causerie avec ces jeunes. Le débat a tourné autour du vagabondage sexuel, le banditisme, l'usage des drogues et autres substances qui désorientent la vision des jeunes.

« A travers ce projet, nous accompagnons les jeunes dans leurs différentes carrières scolaires ou professionnelles. Il existe plusieurs programmes de formation gratuite que le gouvernement a mis en place, mais ces jeunes ne sont pas souvent informés. La plupart d'entre eux sont des enfants de la rue et nous devons d'abord les préparer avant de commencer le processus d'insertion sociale », a signifié Flavie Oyabi Yombo, présidente

d'honneur de l'Association Pascal Pierre contre les addictions. Les techniques de changement pour arrêter de fumer, de boire, faire un régime ou sortir d'une addiction comportementale reposent d'abord sur une analyse précise de ses motivations et conduites qui suivent des cycles désormais bien connus des spécialistes.

A cet effet, pour bien conduire ce projet, ses initiateurs ont réalisé un sondage dans lequel chaque jeune raconte son parcours et fait le choix d'un métier ou d'un cursus scolaire qu'il devrait suivre. Grâce aux réponses fournies, cette organisation de la société civile travaille en collaboration avec l'Etat afin, non seulement de les conseiller mais aussi de les orienter.

Antoine Nicéphore Fylla de Saint-Eudes a, pour sa part, préféré parler en lingala (l'une des langues nationales) pour faciliter la compréhension. Adoptant la posture d'un père de famille, le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi a, dans un discours pédagogique, prêché aux jeunes à abandonner les mauvaises habitudes et exprimer clairement leur besoin. « Rien n'est perdu, vous

avez toujours la chance de vous rattraper et vous devez le faire maintenant. Craignez Dieu, respectez vos proches et aimez autrui ainsi que les biens publics. Ayez l'esprit du pardon et vous serez récompensés. Au Congo, nous avons six cent mille âgés entre 15 et 29 ans jeunes déscolarisés. Parmi les raisons de l'abandon, vous pouvez noter la pauvreté mais, compensez vos échecs scolaires, l'Etat vous donne une deuxième chance de vous former gratuitement grâce au Fonds national d'appui à l'employabilité et la direction générale de la formation qualifiante ».

Contrairement à ce que l'on aurait pu penser, les jeunes ont une bonne connaissance des risques encourus dans la consommation des produits licites ou illicites : risque de dépendance, de maladies graves, d'accidents de la route, d'échecs scolaires ou professionnels, risques financiers, risques d'isolement, de dépression ou de suicide mais ils sont incapables d'arrêter.

« Après la tragédie du 4 mars 2012, notre famille s'était presque disloquée puisque nous avons perdu le chef de famille. Par manque de moyens,

j'étais obligé de quitter mes proches afin de chercher la vie à ma manière, malheureusement ce n'était pas facile et je continue à errer dans la rue », a rappelé avec nostalgie Prince Yoka, l'un des jeunes.

Fila Beranger, commerçant ambulancier au marché Total, a également abondé dans le même sens pour dire qu'il a préféré quitter ses parents afin de réduire leurs charges et préfère passer ses nuits à la belle étoile que de vivre sous les « ordres des parents ». « Je veux faire la plomberie comme a indiqué monsieur le ministre. Je dois être utile à la société », a-t-il signifié.

Ceci montre que ces informations, provenant de multiples canaux, sont globalement bien passées et ont porté leurs fruits, notamment auprès des plus jeunes.

L'adolescence s'accompagne de nombreux changements physiologiques et physiques, mais c'est également une étape de maturation et d'évolution psychologique complexe. Le jeune s'affranchit progressivement du lien de dépendance aux parents et développe un niveau élevé d'interactions sociales ; il recherche de nouvelles expériences associant souvent une certaine résis-

tance aux règles établies. L'adolescence constitue également une phase de curiosité, de prises de risque et de défi

Plusieurs travaux de recherche soulignent que chez les adolescents, une première expérience positive avec des substances psychoactives peut influencer l'évolution de la consommation, favorisant des consommations régulières puis, potentiellement la survenue d'une dépendance. Le cerveau de l'adolescent est, en effet, plus vulnérable aux substances psychoactives que le cerveau de l'adulte. Il présente la particularité d'être dans un état de transition vers l'état adulte.

Notons que depuis toujours, les êtres humains ont utilisé des produits ou ont des comportements pour se faire plaisir ou pour soulager une souffrance. C'est une très bonne chose ! Il n'y a en effet pas de mal à se faire du bien. Les problèmes commencent avec l'abus puis l'installation d'une dépendance. Presque tous les produits concernés par l'addiction présentent cette double face : agréables, utiles, bienfaits et thérapeutiques, d'une part ; nocifs, pathogènes et destructeurs, d'autre part.

Rude Ngoma

ACTION HUMANITAIRE

Le Canada vole au secours des victimes d'inondations

La ministre du Développement international du Canada, Kirina Gould, a offert, le 14 janvier à Brazzaville, de non-vivres couplés à une contribution de deux cent quatre-vingt-dix mille dollars canadiens au Programme alimentaire mondial (PAM) en réponse aux inondations dans le Nord Congo.



Une remise symbolique du don Adiac

La donation du contribuable canadien consiste à éviter une dégradation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle après les inondations. Elle aidera à renforcer les moyens d'existence de cent soixante-dix mille familles vulnérables réparties dans les départements de la Likouala, la Sangha, la Cuvette et des Plateaux.

Outre la dotation des victimes en vivres et non-vivres, dans la Likouala, le PAM utilisera également ce don canadien pour réaliser des transferts monétaires à six mille cinq cents personnes. La répartition du don aux bénéficiaires se fera au moyen des cartes d'assistance humanitaire pour plus de traçabilité. Le numéro 1113 d'un opérateur de téléphonie mobile local est ouvert pour d'éventuels renseignements des attributaires du don auprès du PAM ou du représentant du donateur. Par ailleurs, à Brazzaville, l'organisation Caritas qui a reçu une partie de ce don, soit quarante mille dollars américains, distribuera dans six cents ménages des kits de non-vivres composés de matelas, marmittes, seaux, et matériel de cuisine, notamment des cuillères à soupe, des gobelets, du savon pour les victimes des inondations. « Cela nous donne du baume au cœur quand nous comprenons que nous sommes aidés par les pays amis », a indiqué Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, dans un discours improvisé.

Dans la capitale congolaise, ces inondations, ensablages et érosions

ont occasionné des pertes en vies humaines et des dégâts matériels importants. A l'arrière-pensée, d'énormes dégâts de moyens de subsistance des populations, entre autres, des plantations, du bétail, des volailles, des réserves alimentaires et le risque de la recrudescence de certaines maladies. Sur le long du fleuve Congo, certains petits villages et campements entiers ont été provisoirement dévastés par la furie des eaux et leurs populations ont émigré vers des contrées à terre ferme. La situation de ces victimes durera le temps que les travaux de réhabilitation et de rénovation se déroulent.

L'ampleur des dégâts est énorme. En cortège avec le ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga Dzondo, de l'ambassadeur du Canada au Congo, Nicolas Simard, la ministre du Développement international du Canada a visité en partie le quartier Kanga-Mbadzi, dont la population est dans les eaux du fleuve. « Les changements climatiques sont responsables de ces inondations. La question est déterminante pour notre époque. C'est un enjeu environnemental, économique et humanitaire. Un grand défi du 21^e siècle qui menace la vie et les moyens de subsistance. C'est un enjeu fondamental pour le Canada et la sécurité mondiale. Je peine à imaginer les conséquences de cette situation sur les communautés et les ménages. Le Canada

versera une contribution de deux cent quatre-vingt-dix mille dollars canadiens au Programme alimentaire mondial pour venir en aide aux collectivités touchées. Ce financement s'ajoute à l'allocation de six millions de dollars du fonds central d'intervention d'urgence des Nations unies. Quarante mille dollars du fonds Canadien d'initiatives locales seront versés à Caritas Congo pour aider les populations de Talangaï, Ouenzé, Mfilou, Makélékélé et Djiri, touchées par les inondations », a déclaré Kirina Gould, ministre du Développement international du Canada. Les financements canadiens pourront faire sortir la population des localités et quartiers inondés de leur état de détresse, changer l'image qu'on pourrait avoir d'eux et surtout améliorer le quotidien des gens qui ont tout perdu. « Nous remercions le Canada qui a répondu à l'appel du chef de l'Etat. Les populations ignorantes résident parfois dans les zones inconstructibles. L'année 2019 a été compliquée pour nous », a indiqué Antoinette Dinga Dzondo, ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire. La ministre a aussi rappelé que depuis plusieurs décennies, la République du Congo, située à cheval sur l'équateur, subit de plein fouet les influences du climat, la pression de la grande forêt équatoriale et autres intempéries dévastatrices.

Fortuné Ibara

COOPÉRATION

Denis Sassou N'Guesso échange avec la ministre canadienne du Développement international

Le chef de l'Etat congolais a reçu, le 14 janvier à Brazzaville, la ministre canadienne du Développement international, Karina Gould.



Denis Sassou N'Guesso et Karina Gould lors de l'audience

Les deux personnalités ont évoqué les sujets d'intérêt commun tels le changement climatique, les inondations et d'autres.

« J'ai réaffirmé notre soutien financier à hauteur de 290.000 dollars canadiens à travers Caritas et le Programme alimentaire mondial pour la sécurité alimentaire et sanitaire des populations touchées par les inondations », a indiqué Karina Gould.

Selon elle, les questions liées à la paix, à la sécurité et à la stabilité dans la région des Grands Lacs ont également été abordées, de même que la zone de libre-échange continentale africaine.

La ministre canadienne du Développement international a, par ailleurs, signifié que son pays entendait redynamiser ses relations avec l'Afrique.

La Rédaction

SÉCURITÉ

Washington projette de réduire sa présence militaire en Afrique

L'annonce faite le 13 janvier, au moment où la France réunissait les dirigeants du G5 Sahel pour tenter de resserrer le front anti-djihadiste, hypothèque les efforts déployés par les Européens pour aider les pays de la région.

A son arrivée à Bruxelles pour une réunion du Comité militaire de l'Otan, qui se tient jusqu'au 15 janvier, le chef d'état-major américain, le général Mark Milley, a indiqué que les ressources que le Pentagone consacre à l'Afrique ou au Moyen-Orient « pourraient être réduites et ensuite redirigées, soit pour améliorer la préparation de nos forces aux Etats-Unis soit vers le Pacifique ». Le haut gradé de l'armée américaine a assuré que son pays était en train d'« élaborer des options » pour le ministre américain de la Défense, Mark Esper. Et cette réflexion se fait « en coordination avec nos alliés et nos partenaires dans les zones concernées », a-t-il précisé.

Les raisons évoquées par Washington pour réduire, au cours des prochaines années, le nombre de ses militaires déployés à travers le continent africain, est que cela devrait permettre aux autorités américaines de se concentrer davantage sur la réponse aux menaces posées par leurs concurrents russes et surtout chinois.

L'annonce de l'éventuelle réduction de la présence militaire américaine intervient au moment où se tenait le sommet de Pau, en France, sur la sécurité au Sahel. Le président français, Emmanuel Macron, y a réuni, le 13 janvier, ses homologues de cinq pays du Sahel - Tchad, Niger, Burkina Faso, Mali et Mauritanie - pour renforcer la légitimité contestée des militaires français déployés sur place et tenter de mobiliser les alliés européens.

Une fois le projet de réduction des militaires concrétisé, les opérations conjointes menées par les armées nationales et les 7000 soldats des forces spéciales américaines, déployées par rotations en Afrique, seront donc arrêtées, notamment en Somalie. Outre ces militaires, 2.000 autres de l'armée de terre mènent des missions de formation dans une quarantaine de pays africains et participent à des opérations de coopération, notamment avec les forces françaises de l'opération Barkhane au Mali, auxquelles ils fournissent une assistance principalement logistique.

En attendant, le ministère de la Défense envisage de fermer une base de drones à Agadez, dans le nord du Niger, dont le coût a été estimé à une centaine de millions de dollars. Il s'agit d'une structure qui donne aux Etats-Unis une plate-forme de surveillance de premier plan au Sahel.

Selon le général Mark Milley, et jusqu'à l'heure actuelle, le chef du Pentagone n'a « pris aucune décision » au sujet de la réduction de la présence militaire américaine en Afrique. « Economiser nos forces ne veut pas dire les ramener à zéro », a-t-il assuré, ajoutant que l'examen des forces en Afrique « se poursuit ».

Nestor N'Gampoula

CONFLIT LIBYEN

Berlin va accueillir une conférence internationale le 19 janvier

Les principaux protagonistes du conflit libyen se réuniront, le 19 janvier, à Berlin en Allemagne, à l'occasion d'une conférence internationale sur la paix sous l'égide des Nations unies.

A Berlin, les cinq pays membres du Conseil de sécurité, l'Allemagne, la Turquie, l'Italie, l'Egypte et les Emirats arabes unis, ont été conviés à conférence pour la paix en Libye. Le but est de faire taire les armes entre le gouvernement d'union libyen (GNA) reconnu par l'ONU et les forces du maréchal Khalifa Haftar, homme fort de l'Est libyen. Déjà Fayez al-Serraj et le maréchal Khalifa Haftar se sont retrouvés le 13

janvier à Moscou pour consolider le cessez-le-feu. Fayez al-Serraj a appelé les Libyens à « se lancer vers la stabilité et la paix ». Les pays européens craignent de voir le conflit libyen s'internationaliser et dégénérer.

Le président français Emmanuel Macron a plaidé pour un cessez-le-feu « crédible, durable et vérifiable » pour installer un climat de confiance. La Turquie devrait convaincre

le gouvernement de Tripoli de tenter une réconciliation. Hormis des gains géopolitiques sur ses rivaux occidentaux et un accès privilégié au pétrole libyen, la Russie espère retrouver ce marché pour ses armes et son blé. D'autant que Vladimir Poutine ambitionne de prendre pied en Afrique. La Turquie a également des visées pétrolières, à la faveur d'un accord controversé avec le GNA qui élargit le plateau continental turc et lui permet de revendiquer l'exploitation de certains gisements.

Noël Ndong

SAHEL

Les pays de la région et Paris conviennent de renforcer leur coopération militaire

Les chefs d'Etat présents se sont accordés sur ce point, le 13 janvier, à Pau (sud-ouest de la France), lors du sommet qui les a réunis, et qui avait pour but de chercher à ramener la paix dans la zone, confrontée à une escalade des attaques djihadistes.

La rencontre a permis aux dirigeants du G5 Sahel (Roch Marc Christian Kaboré du Burkina, Ibrahim Boubacar Keïta du Mali, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani de la Mauritanie, Mahamadou Issoufou du Niger et Idriss Déby du Tchad) et aux autorités françaises de signer une déclaration commune dans laquelle ils ont « exprimé le souhait de la poursuite de l'engagement militaire de la France au Sahel ». Ce que la France attendait depuis quelque temps d'autant qu'une montée du sentiment anti-français, en particulier au Mali et au Burkina, n'était pas appréciée par le président français, Emmanuel Macron.

A l'occasion, il a été également convenu des évolutions stratégiques de la lutte anti-djihadiste dans le Sahel, notamment en

concentrant les efforts sur certains points, et d'augmenter les efforts de formations des armées des pays de la région. Les participants ont, par ailleurs, appelé tous les pays et partenaires souhaitant contribuer aux opérations de lutte contre le terrorisme à participer à une « Coalition pour le Sahel ».

Les dirigeants présents ont décidé de coordonner leur action militaire en la concentrant sur la zone des trois frontières (Mali, Niger, Burkina), et en visant en priorité de l'Etat islamique au Grand Sahara. C'est sous le commandement de la force Barkhane et de la force conjointe du G5 Sahel que s'effectuera cette coordination, selon la déclaration commune, qui évoque aussi des mesures pour restaurer la présence de l'Etat, des administrations et des services publics

dans de vastes zones où elle n'est plus, notamment au Mali, et la poursuite des efforts en matière d'aide au développement.

S'agissant de Washington qui envisage un désengagement de ses troupes en Afrique, les pays du G5 Sahel ont salué ses efforts entrepris pour combattre le terrorisme au Sahel. Ils ont « exprimé leur reconnaissance à l'égard de l'appui crucial apporté par les Etats-Unis et ont exprimé le souhait de sa continuité ».

Le président burkinabè, Roch Kaboré, président en exercice du G5 Sahel, a reconnu le rôle joué par les Etats-Unis dans la lutte contre le terrorisme dans la région. « C'est un allié important que nous devons sauvegarder », a-t-il insisté. Quant à son homologue français, il a dit que le désengagement de Washington « serait une mauvaise nouvelle pour nous ». « J'espère pouvoir convaincre le président Trump que la lutte contre le terrorisme se joue aussi dans cette région », a-t-il ajouté.

Emmanuel Macron qui, au départ, avait évoqué un possible retrait

des soldats français dans la région, critiqués par une partie des opinions publiques africaines, a montré la détermination de la France pour combattre les djihadistes au Sahel en annonçant l'envoi de 220 soldats supplémentaires. Ces militaires vont renforcer les troupes françaises de l'opération Barkhane, déjà fortes de 4.500 hommes.

Le président français a saisi cette opportunité pour dénoncer les discours antifrançais. « Les discours que j'ai pu entendre ces dernières semaines sont indignes » parce qu'ils servent d'autres intérêts, « soit ceux des groupements terroristes, soit ceux d'autres puissances étrangères qui veulent simplement voir les Européens plus loin, parce qu'elles ont leur propre agenda, un agenda de mercenaires », a-t-il relevé. « Moi, je sais qui est tombé pour la sécurité des Maliennes et des Maliens, des Nigériens et des Burkinabè : des soldats français », a-t-il martelé, en référence aux 41 militaires français tués au Sahel

depuis 2013.

Lors d'un dîner de travail auquel ont pris part le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki, et le président du Conseil européen, Charles Michel, les dirigeants africains et leur allié français ont plaidé pour un appui renforcé des Européens à s'investir pleinement dans la lutte anti-djihadiste au Sahel. Un appel qui venait à point nommé en raison de l'aggravation de la situation dans la région dont le Niger, qui a subi, le 12 janvier, de pires pertes dans une attaque djihadiste : 89 soldats tués, dans le camp de Chinégodar, près du Mali.

L'ONU estime que plus de 4.000 personnes ont été tuées dans des attaques terroristes en 2019 au Burkina Faso, au Mali et au Niger. Avant de se séparer, les chefs d'Etat du Sahel et de la France se sont accordés pour qu'un nouveau sommet se tienne en juin 2020 à Nouakchott, pour faire le point sur la stratégie annoncée.

Nestor N'Gampoula

Les quatre décisions majeures du sommet de Pau

Les dirigeants du G5 Sahel ont exprimé le souhait de la poursuite de l'engagement militaire de la France au Sahel et ont plaidé pour un renforcement de la présence internationale à leurs côtés. Ce cadre sera organisé autour de quatre piliers rassemblant les efforts engagés dans divers domaines.

1. En matière de combat contre le terrorisme : les chefs d'Etat ont marqué leur ferme volonté de combattre ensemble tous les groupes armés terroristes actifs dans la zone, en concentrant immédiatement leurs efforts militaires dans la région des trois frontières sous le commandement conjoint de la Force Barkhane et de la Force conjointe du G5 Sahel, en ciblant en priorité l'EIGS.

Parallèlement à cet effort, le commandement conjoint de cette coalition accueillera progressivement l'ensemble des pays volontaires et partenaires, dont les contributions militaires rejoindront l'opération Barkhane, comme le futur groupement de forces spéciales européennes, baptisé « Task Force Takuba », qui s'inscrira dans le cadre de ce premier pilier. Le concept d'opération de la Force conjointe sera révisé afin qu'elle puisse agir avec une marge de manœuvre renforcée au-delà de la zone des 50 km de part et d'autre des frontières.

Cette coalition militaire pourra développer les capacités opérationnelles des forces sahéliennes sur l'ensemble de l'espace G5 Sahel afin de réduire la menace des groupes terroristes et d'assurer un meilleur contrôle des frontières.

2. En matière de renforcement des capacités militaires des Etats de la région : les chefs d'Etat ont salué le lancement, par la France et l'Allemagne, de l'initiative du partenariat pour la stabilité et la sécurité au Sahel (P3S) et ont souhaité une accélération et une amplification des efforts de formation, d'aguerrissement, de soutien logistique, d'entraînement et d'équipements des armées des pays du G5 Sahel. Ce pilier s'appuiera notamment sur les efforts déjà engagés par les Nations unies et par les missions de formation de l'Union européenne. Il pourra inclure un accompagnement au déploiement des armées des pays du G5 Sahel avec le soutien de l'Union africaine et de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

3. En matière d'appui au retour de l'Etat et des administrations sur le territoire : les chefs d'Etat du G5 Sahel se sont engagés à prendre toutes les mesures visant à accélérer un retour de l'administration et des services publics sur l'ensemble des territoires concernés par la question, en particulier les chaînes pénale et judiciaire, essentielles pour le retour de l'Etat de droit. Cet effort s'appliquera prioritairement à Kidal.

Dans un esprit de responsabilité partagée, ces engagements seront appuyés dans le cadre du P3S qui ciblera tout particulièrement son intervention sur la formation et le déploiement jusqu'au niveau local de personnels en matière d'administration civile, de sécurité intérieure (police, gendarmerie, douanes) et de justice.

4. En matière d'aide au développement : les chefs d'Etat ont salué les premiers résultats de l'Alliance pour le Sahel, lancée sous l'impulsion de l'Allemagne et de la France en juillet 2017, et ont appelé les pays et organisations, membres de l'Alliance, à poursuivre dans la voie d'une démarche encore davantage coordonnée avec l'action sécuritaire, à un recours plus systématique à une programmation conjointe et à des mécanismes de délégation réciproque tenant compte des priorités des pays membres du G5 Sahel.

La Rédaction

INSTITUT FRANÇAIS
DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 13 AU 18 JANVIER

MARDI 14 JANVIER
11H00 EMISSION : SHOW TIME
18H30 CINE-CLUB : MADAME HYDE

MERCREDI 15 JANVIER
19H00 MERCREDI A LA CAFET' : DU'PARIS (GUER2MO & SAVHANA)

JEUDI 16 JANVIER
15H00 CLUB DE LECTURE ET D'ECRITURE : "LE VENTRE DE PARIS" D'EMILE ZOLA

VENDREDI 17 JANVIER
19H00 EMISSION RADIO CABARET : NANCY M.

SAMEDI 18 JANVIER
10H00 ANIMATIONS : LES RENDEZ-VOUS DE LA MEDIATHEQUE (SAMEDI DES PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE ET RENCONTRES DE SCRABBLE)
12H00 BRADERIE DE LIVRES
15H00 NUIT DE LA LECTURE : LES OISEAUX DE LA BASSECOUR ONT VENDU LA POULE AUX YEUX D'OR
19H00 DANSE : HOMMAGE A COGNES MAYOUKOU



SOIRÉE COGNÈS MAYOUKOU
UNE SOIRÉE EXCLUSIVEMENT FEMININE !

DANSE

ENTRÉE LIBRE

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois sur www.institutfrancais-congo.com

DIPLOMATIE

Réchauffement des relations entre Libreville et Paris

Paris a dépêché son secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, Jean-Baptiste Lemoyne, à Libreville au Gabon.

Jean-Baptiste Lemoyne, premier membre du gouvernement français à se rendre au Gabon depuis la réélection d'Ali Bongo, il y a trois ans, s'est entretenu avec le président Ali Bongo. Les échanges ont porté, entre autres, sur la politique et l'économie. Le ministre était porteur d'un message du président français Emmanuel Macron. Ce dernier invite son homologue gabonais à prendre part au sommet Afrique-France prévu pour juin à Bordeaux. Ensuite, Jean-Baptiste Lemoyne s'est rendu au Parlement où il a rencontré des députés de la majorité et de l'opposition.

Davin Akouré, président du groupe parlementaire de l'opposition, pense que la France qui pèse d'un poids réel sur les pouvoirs en Afrique peut aider à la décrispation au Gabon. Bien que honoré de cette visite le chef de de la diplomatie gabonaise, Alain Claude Bilie By Nze, relativise : « *Le pouvoir n'était pas en quête de l'arrivée d'un ministre français au Gabon. Nous sommes de vieux partenaires, nous avons une relation qui est ancienne. Mais il est vrai que la France a une place particulière au Gabon* ». Après Jean-Baptiste Lemoyne, le ministre français de l'Économie et des Finances, Bruno Lemaire, se rendra à Libreville en avril prochain.

Noël Ndong

CENTRAFRIQUE

Le contexte sociopolitique du pays préoccupe les évêques

À l'issue de leur réunion tenue du 6 au 12 janvier à Bangui, les prélats de l'Eglise catholique centrafricaine ont adressé un message aux autorités du pays et à la communauté internationale. Ce message est axé principalement sur l'actualité sécuritaire et politique du pays.

Face aux événements douloureux que le peuple centrafricain continue de subir malgré la signature de l'accord de paix du 6 février 2019, les évêques ne sont pas restés indifférents. Dans leur message, les pères de l'Eglise se sont adressés notamment à la jeunesse, au gouvernement et aux politiciens, aux groupes armés ou encore à la communauté internationale. Ils

ont évoqué également les prochaines élections de décembre. La session ordinaire a permis aux autorités religieuses de dénoncer les exactions des groupes armés sur la population civile, et se demandent « à qui profite le business de la guerre ». Ils appellent l'ensemble des acteurs à discuter mieux pour trouver des solutions au conflit. « *L'avenir de ce pays ne se si-*

tue pas au bout du canon », assurent-ils. Les autorités religieuses rappellent aussi que des engagements ont été pris pour la justice, en insistant sur l'impunité et la tolérance zéro. Pour ce faire, ils se sont questionnés sur « *l'effectivité de la Cour pénale spéciale ou encore de la commission Vérité, Justice, Réconciliation et Réparation (CVJRR) en vue d'une réconciliation durable.* » Les difficultés que font face quotidiennement les populations, notamment « le manque cruel d'infrastructures dans le secteur de l'éducation et de la santé sont, entre autres,

les préoccupations évoquées par ces autorités religieuses. Elles ont exhorté à « la bonne gouvernance » et à « *une gestion saine des ressources naturelles au profit de la population* ». Enfin, les évêques ont réclamé « *l'organisation des élections libres et transparentes dans le cadre constitutionnel* ». Ils encouragent les citoyens à aller voter en luttant « *contre le favoritisme, le tribalisme, l'intolérance entre les groupes ethniques et politiques, la corruption et l'esprit de manipulation politicienne* ».

Yvette Reine Nzaba

Mise au point sur l'audience sollicitée par François Bozizé

Dans un communiqué publié le 10 janvier, la Présidence de la République a brisé le silence et a fait une mise au point sur l'audience sollicitée par l'ancien chef de l'Etat, François Bozize, qui est attendu en vain.

Depuis son retour au pays, François Bozize a sollicité une audience avec le chef de l'Etat Faustin Archange Touadera, mais cette rencontre tarde à se matérialiser en raison de nombreuses conditions fixées par l'ancien président, selon la Prési-

dence. Dans un communiqué, la Présidence de la République n'a pas caché son mécontentement au regard de certaines exigences formulées par l'ancien Président Bozizé pour rencontrer Faustin Archange Touadera. Selon elle, il demanderait no-

tamment que cette audience se tienne en public à l'Assemblée nationale en présence des organisations internationales et de la plate-forme de confession religieuse, la sécurité de l'ancien chef de l'Etat doit être assurée par une section renforcée de trente éléments des Faca et qu'il se réserve le droit de choisir au sein du contingent camerounais de la Minusca quelques éléments.

Ces préalables posés par le KNK, parti de l'ancien chef de l'Etat, pour la présidence, « *sont des exigences que rien ne justifie, et qui ne sont pas de nature à favoriser cette rencontre* », mais toutefois le communiqué indique que « *le chef de l'Etat est disposé à le recevoir dans un cadre républicain en tête-à-tête et au siège de l'exécutif* », conclut le communiqué.

Y.R.Nz.

Des détenus bénéficient d'une grâce présidentielle

Vingt et un détenus sur soixante dix sept de la maison d'arrêt de Berberati ont été libérés le 10 Janvier.

Cette libération fait suite au décret présidentiel portant la promulgation de la Constitution de la République Centrafricaine, en son article premier. « *Les personnes condamnées sont*

intervenues avant le premier décembre 2019 bénéficient des remises de peine », a décrété le chef de l'Etat. Dans son intervention, Jean Lucas Service Guiako, Juge d'Instruction et d'application

des peines de la Cour d'appel de Bouar, rappelé aux bénéficiaires que « *cette grâce n'est pas un chèque pour récidiver les délits pour lesquels ils ont été incarcérés.* » « *Bien que cette libération soit définitive pour les bénéficiaires mais dans le cas où l'un des li-*

bérés revienne dans deux jours après avoir commis à nouveau sa peine sera doublée », les a-t-il prévenus. D'autres dossiers des personnes incarcérées sont actuellement en étude pour examiner les conditions de leur libération dans les prochains jours.

Y.R.Nz.

HARIOM TRAVELS
Agence de Voyage & Tourisme

Visitez
les pays de vos Rêves avec nous

Billet + Hôtel + Loisirs
nous faisons de votre séjour une expérience inoubliable

Pointe-Noire (Rép. du Congo) + (242) 05 555 55 79 - 04 485 09 09 salespnr@hariomtravels.net
Brazzaville (Rép. du Congo) + (242) 05 302 67 86 - 04 431 03 50 salesbzbv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

HARIOM TRAVELS
Agence de VOYAGES et de TOURISME

- Vente de Billets d'avion
- Assistance voyage
- Visas
- Reservation Hôtels
- Location de voitures

SÉJOUR TOURISTIQUE À DUBAI

POINTE NOIRE: Tél.: +242 05 555 55 79 - 04 485 09 09
E-mail: salespnr@hariomtravels.net
BRAZZAVILLE : Tél.: +242 05 302 67 86 - 04 431 03 50
E-mail: salesbzbv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

Le monde est à vous

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Pouabou-Mouissou Surprise Claudorine, née le 16 février 1996 à Pointe-Noire. Je désire être appelée désormais : Pambou-Mouissou Claudorine Surprise, fille de Pambou Jean Louis Christel et de Loemba Honorine. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois (3) mois à compter de cette publication.

COMMUNIQUÉ

En cette nouvelle année 2020 qui commence, les ressortissants des terres Mohali (Ikombo, Doua-Ofou, Assaki, Epéré, Enguidi, Andalé, Ihoura, Ohoura, Assanga, Ekagna, Mambili) se retrouvent ce dimanche 26 janvier à 15 heures à la rue Bénin n° 33 non loin du bar dancing Music hall (Top 50) à Mikalou-Talangaï. Pour cela, un apéritif est prévu pour la circonstance.

La présence de tous est vivement souhaitée.

Vive l'unité des ressortissant de Mohali à Brazzaville !

Le Comité d'organisation.

NÉCROLOGIE

Stévy Oba, Bassoua Peggy et la famille Vintsié annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de son époux, papa, fils et oncle, Hervé Sylvère Vintsié, survenu le 7 janvier 2020 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire est située au 31 bis rue Ndolo Talangaï (réf : pharmacie le Vert d'ô). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Stanislas Okassou, la famille et les enfants Okombo Ngassaki ont le profond regret de faire part du décès de leur enfant, père, grand-père et oncle, le Dr Valentin Okombo Ngassaki, survenu le 7 janvier à l'hôpital militaire Pierre Mobengo, à Brazzaville.

Le deuil se tient au domicile familial, non loin de l'arrêt de bus Casis à Nkombo. La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.



**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

**REMERCIEMENTS**

Les enfants Kamba et petits-fils vous adressent leurs sincères remerciements, pour le soutien multiforme, suite au décès de leur maman et grand-mère, Mme Kamba née Ngala Panguï, décédée le 29 novembre 2019 à Pointe-Noire

Une messe d'action de grâce au seigneur sera dite ce dimanche 19 janvier 2020 à 10 heures en la paroisse Notre-Dame-d'Assomption de Pointe-Noire

Veillez trouver ici, l'expression de leur profonde gratitude.



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



ECHANGE LITTÉRAIRE SUR LA POÉSIE CONGOLAISE

Huppert Malanda au-devant de la scène

Initié par le forum des gens de lettres que préside Jessy E. Loemba, le rendez-vous littéraire tenu, le 11 janvier, à Brazzaville a permis au poète congolais de présenter les prix qu'il a remportés l'an dernier et échanger avec le public autour de son recueil de poèmes « L'aube des insurrections perlières », adapté en pièce théâtrale en live par Stan Matingou.

En 2019, Huppert Malanda a été sacré Prix Bernard Dadié pour le rayonnement international, lors de la journée internationale de l'écrivain africain à Dakar et Prix international de poésie sur les traces de Senghor à Milan. C'est dans ce contexte que le forum des gens de lettres a voulu rendre hommage et féliciter cet écrivain, qui ne cesse de faire la fierté de la plume congolaise à l'échelle internationale.

De son vrai nom, Laurent Malanda, l'auteur compte à son actif plus d'une vingtaine de prix littéraires, dont les plus récents, outre ceux obtenus en 2019, sont : Prix de poésie de l'université Jean Monnet à Saint-Etienne (France) en 2018 ; Prix Aimé Césaire de la société des poètes français en 2016 ; Prix international de poésie « J'écris, je dis, Paix » Téham Editions en France, en 2016 ; Prix international de poésie de l'Agence universitaire de la Francophonie-Université Paris-Sorbonne/France en 2015 ; Prix d'or de poésie Talents d'ici et d'ailleurs, au Maroc et Grand prix mondial de poésie au Pays-Bas, en 2013 ; Grand prix de poésie de la Renaissance africaine au Sénégal, en 2010... Autant de récompenses



Laurent Malanda

qui justifient son choix de s'être toujours refusé de s'égarer dans un autre genre littéraire jusqu'à ce qu'il atteigne une certaine maturité dans la poésie.

Interrogé sur ce que représente la poésie pour lui, Huppert Malanda répond : « *J'aime la poésie. Tout jeune, avec d'autres auteurs congolais, nous discussions, respirons et rêvons énormément poésie. Cette dernière est mon moi profond, mon souffle sur lequel je m'appuie pour examiner et donner mon point de vue sur la société, mon arme de bataille pour dénoncer les vices du monde, l'expression d'affirmation de mon être, un art avec des règles exceptionnelles auxquelles devraient s'attacher tous ses adeptes.* »

Par ailleurs, l'auteur affirme que c'est grâce aux conseils des aînés,

la patience et la critique dans l'écriture qu'il a pu se forger et aiguïser sa plume ; précisant qu'il n'est pas dans une course et avance toujours à son rythme pour apporter au public de la qualité et non de la quantité. Un idéal que conseille l'auteur à tous les écrivains, notamment les plus jeunes.

Publié en 2018 aux éditions Renaissance africaine, « L'aube des insurrections perlières » est un recueil de poèmes rédigé en soixante-cinq pages, à la manière du « Cahier d'un retour au pays natal » et inspiré, en parallèle, de « Voyage dans l'écrit » d'Aimé Césaire. Dans cette poésie, Huppert Malanda fait allégeance à trois lumières qui sont : Aimé Césaire, Léopold Sédar Senghor et Tchicaya U'Tamsi. Adepte de la négritude et heureux d'être sur le piédestal de ses trois aînés, il s'est inspiré de leurs visions et œuvres, quelquefois divergentes les unes des autres, sur cette thématique pour proposer son regard, à lui, de la société dans laquelle nous vivons. Une insurrection qu'il clame à voix haute à travers une poésie sans détour.

Merveille Atipo

PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE L'UNESCO

Le Comité scientifique s'attèle au préparatif du dossier sur la rumba

Le ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo, a tenu la première séance de travail avec les experts en la matière, permettant d'accélérer le processus d'inscription de la rumba au patrimoine immatériel de l'humanité.



Le comité scientifique de la rumba en pleine réunion/Adiac

La réunion du 14 janvier a permis à ce Comité scientifique de passer à la phase opérationnelle de l'inscription de la rumba au patrimoine mondial immatériel. Celle-ci a été l'occasion de donner des dispositions à suivre.

« *Nous avons eu du ministre de la Culture et des Arts des orientations pour accélérer le processus de cette inscription à l'Unesco. La rumba concerne à la fois Brazzaville et Kinshasa, au départ, un patrimoine du Congo Pool Malebo et qu'il faudrait transférer au patrimoine universel. C'est un travail technique qui demande du temps. C'est pourquoi nous avons aujourd'hui décidé de hâter la cadence pour que dans un délai assez court nous puissions être prêts pour présenter ce dossier au Comité de patrimoine* », a signifié Mfumu Di Fu Di Sassa, président du Comité scientifique de la rumba en République du Congo.

Cette première séance, révèle le président Mfumu Di Fu Di Sassa, est véritablement technique. Il y en aura d'autres. Concernant l'appartenance de la création de la rumba congolaise, le président a fait savoir « *qu'on s'est approprié les barrages qu'on a érigés dans nos têtes, au fond il n'y a pas de problème. C'est un patrimoine du Pool Malebo. On sait que c'est un produit qui n'a pu évoluer que par la créativité des artistes des deux rives. C'est une question de détail qui ne saurait empêcher que les deux pays introduisent communément ce dossier à l'Unesco.* », a-t-il dit.

Et de poursuivre : « *Ces réunions que nous sommes en train de faire visent justement à réunir le maximum d'informations pour mettre à*

la disposition de ceux qui seront invités à évaluer et à étudier ce dossier », a-t-il indiqué tout en expliquant que la réunion du mois prochain leur permettra de converger leurs points de vue.

L'intérêt de ce patrimoine congolais de deux rives, dit-il, va être légué au patrimoine mondial, et cela permet à nos pays d'avoir une grande visibilité culturelle, touristique et économique. Cette inscription de la rumba au patrimoine universel peut booster le reste du secteur de développement du pays. Rappelons que cette inscription de la rumba au patrimoine immatériel de l'Unesco concerne notamment les deux Congo et l'Angola.

Rosalie Bindika



THE TONY ELUMELU
FOUNDATION

GAGNE \$5000 POUR LANCER TON PROJET



INSCRIPTION EN LIGNE
DU 1^{ER} JANVIER AU 1^{ER} MARS



Rendez-vous sur le site
tefconnect.com

VOYAGE DE VATICAN

Félix Tshisekedi a échangé avec le cardinal Fridolin Ambongo

De la visite officielle que le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, s'apprête à effectuer incessamment au Vatican, il en a été abondamment question au cours de l'audience qu'il a accordée au Cardinal Fridolin Ambongo, le lundi 13 janvier, au Palais de la nation.

Tout serait quasiment prêt, à en croire des indiscretions, quitte à procéder aux derniers réglages. C'est d'ailleurs à cette fin que l'ancien évêque métropolitain de Kinshasa a été reçu par le président de la République qui, faut-il le rappeler, avait déjà eu une entrevue en privé à la basilique Saint-Pierre de Rome dans la foulée du Consistoire lié à la création de treize cardinaux - dont l'archevêque Ambongo - au mois d'octobre 2019. Les deux personnalités avaient convenu de se retrouver pour une prochaine entrevue dans le cadre d'une visite officielle. Ce qui est en train d'être fait.

Le cardinal Fridolin Ambongo a saisi l'opportunité de l'audience lui accordée par le chef de l'Etat pour lui faire rapport de sa récente visite de compassion



Le cardinal Fridolin Ambongo s'entretenant avec le président Félix Tshisekedi

effectuée dans la province du Nord-Kivu, principalement dans la zone trouble de Beni-Butembo en mettant une emphase particulière sur les souffrances qu'endurent les populations meurtries de ce coin du pays. Le prince de l'Eglise a salué la détermination et la volonté exprimées par son interlocuteur de venir à bout des forces négatives qui empestent cette par-

tie de la République qui a tant souffert des affres d'une guerre asymétrique imposée par des groupes armés, tant nationaux qu'étrangers. Il a loué la détermination du chef de l'Etat, sur base des éléments sur lesquels ils avaient échangé, à trouver une solution rapide à la souffrance des frères et sœurs de l'Est, mais surtout, « sa détermination à mettre tous les moyens

au service de l'armée pour que les Fardc puissent donner le meilleur d'elles-mêmes et terminer avec cette affaire d'égorgeage dans l'Est ».

Décrivant le triste tableau de la réalité sociale vécue à Beni et ses environs, le cardinal Fridolin Ambongo a exprimé son dépit face à la précarité de vie que mène la population de Beni. « J'ai vu une population

traumatisée, surtout dans la partie Beni. Personne ne peut comprendre comment des êtres humains peuvent faire ça à leurs frères et à leurs sœurs. Ça m'a beaucoup affecté en tant que pasteur. Nous ne pouvons que faire ce qui relève de nous. Nous sommes des hommes de Dieu, nous essayons d'accompagner, d'encourager et de manifester notre sollicitude vis-à-vis de ce peuple. Il est aussi de notre devoir d'échanger avec l'autorité pour voir comment renforcer l'action de notre armée », a-t-il indiqué.

Des mots qui, sans aucun doute, ont réconforté le chef de l'Etat dans son obstination à pacifier cette partie du territoire national et à y restaurer l'autorité de l'Etat. Sur la même lancée, Félix Tshisekedi a rassuré son hôte sur le fait que, sous son mandat, aucune portion du pays ne sera rayée de la carte géographique de la République démocratique du Congo appelée à demeurer, contre vents et marées, dans sa superficie de 2.345.410 km².

Alain Diasso

SANTÉ

Les médecins de Kinshasa entament un mouvement de grève

le « service minimum » a été décrété, à partir du 14 janvier, pour amener le gouvernement à répondre positivement à leurs revendications.

Dans la décision prise le 13 janvier à l'issue de la réunion du conseil provincial du Syndicat national des médecins (Synaméd), les médecins exigent des réponses positives aux problèmes plusieurs fois posés dans leur cahier des charges soumis au gouvernement. « Après compilation des avis exprimés en assemblée générale, il se dégage que les médecins de la ville de Kinshasa ne s'opposent pas au prélèvement de l'Impôt sur les revenus (IPR) mais le conditionnent par des réponses positives aux problèmes plusieurs fois posés dans notre cahier des charges », a indiqué le conseil provincial de ce syndicat, dans communiqué publié à cet effet.

Cette structure provinciale du Synaméd demande, par ailleurs, au bureau exécutif national de leur syndicat d'être disponible pour les négociations avec le gouvernement de la République. La réunion organisée le 13 janvier à Kinshasa, fait savoir ce communiqué, avait pour objectifs notamment de recueillir les avis des médecins de la capitale congolaise sur la suite du préavis de grève donné au gouvernement.

Un préavis de grève en bonne et due forme

Dans une correspondance adressée en début du week-end dernier au premier ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba, les médecins de Kinshasa, rappelle-t-on, ont, menacé de débrayer au cas où le gouver-

nement n'accédait pas à leurs revendications. Dans ce préavis de grève, ces médecins exigeaient notamment la liquidation des arriérés de rémunération ; l'alignement de la rémunération des médecins à la hauteur de ce qu'ils perçoivent depuis déjà plusieurs mois en termes de référence dans le calcul de la prime de risque des médecins ainsi que la nomination en grade des médecins. Il y avait également comme revendication la prise en compte de tous les médecins non payés et la mise en retraite des médecins qui ont rendu d'énormes services à la nation ; ainsi que la prise en charge des frais funéraires des médecins décédés et l'octroi d'une allocation substantielle à leurs progénitures. Selon une source proche de ce syndicat, une autre réunion sera tenue après un temps donné au gouvernement afin d'évaluer l'évolution de la situation. « Si le gouvernement continue à faire la sourde oreille, nous serons obligés de décréter une grève sèche. Là, aucun médecin membre de notre syndicat ne va prester. Toutefois, nous ne voulons pas en venir jusque-là, étant donné que les conséquences de ces genres d'actions ont toujours été néfastes pour la population. Mais nous en appelons au gouvernement en vue de faire montre du sens de responsabilité et de chercher des solutions à nos revendications pour éviter que la situation s'empire », a fait savoir cette source.

Lucien Dianzenza

ATAQUES DE L'ITURI

Les suspects aux arrêts

Des agents, engagés dans la riposte contre Ebola dans la province de l'Ituri, ont été victimes des attaques d'un groupe d'habitants dans le village Bandibwame à une trentaine de kilomètres de Mambasa-centre sur la route Mambasa-Bunia.

Selon les témoins, cet incident s'est produit le lundi 13 janvier lorsque les équipes chargées de "l'enterrement digne et sécurisé" escortaient un corps sans vie. Aussitôt informées, les autorités administratives ont déployé des policiers et des militaires Fardc qui sont descendus sur le lieu pour chercher les auteurs de ces actes. Ainsi, douze suspects ont été arrêtés et détenus dans le cachot de Mambasa. Cependant, l'auteur de la rumeur est toujours en fuite.

Selon, Agrippa Kakule, témoin de l'incident cité par le journal des Nations qui livre cette information, la personne était morte au niveau de l'hôpital de Mambasa. « On ne sait pas si elle est morte par Ebola ou non. Les équipes sécurisaient juste son corps. Les agents de l'enterrement digne et sécurisé devaient enterrer ce corps sans vie à 30 km de la ville de Mambasa, alors il y avait une rumeur selon laquelle la

partie génitale a été coupée sur le corps de leur frère décédé. La population a attaqué directement les agents de l'EDS. Ils ont été tabassés puis blessés, les autres ont fui dans la brousse, d'ailleurs ils ne sont pas encore retrouvés. C'était catastrophique », a-t-il expliqué.

Parmi les blessés, on cite un agent de la sous-commission communication, un psychologue et un de la Croix-Rouge. Ces derniers poursuivent des soins médicaux à l'hôpital de Nyakunde. « Trois autres personnes ont été légèrement blessées, elles ont été transférées le matin de ce mardi à l'hôpital de Nyakunde. Il y a eu trois disparues lors de l'attaque-là. Heureusement, ils ont été retrouvés tard dans la nuit, leur véhicule a été aussi caillassé », a fait savoir un agent humanitaire œuvrant à Mambasa-centre s'exprimant sous couvert d'anonymat.

Blandine Lusimana

L'épidémie d'Ebola se poursuit mais avec quelques progrès

C'est le tweet fait par le directeur régional de l'OMS pour l'Afrique, Dr Matshidiso Rebecca Moeti, indiquant que vingt-trois jours s'étaient écoulés sans nouveau cas d'Ebola à Beni. Dr Matshidiso Rebecca Moeti a déclaré qu'un bébé de trois mois est devenu le dernier patient atteint d'Ebola et le 440e survivant d'Ebola à être sorti d'un centre de traitement de la ville, qui a connu des violences et des manifestations en novembre. Des cas continuent d'apparaître cependant dans d'autres zones de santé, notamment à Kanyihunga, où une femme et quatre enfants ont été testés positifs.

Noël Ndong

INSTITUTIONS

Jeanine Mabunda et Alexis Thambwe Mwamba chez Félix Tshisekedi

Jeanine Mabunda et Alexis Thambwe Mwamba, respectivement présidents de l'Assemblée nationale et du sénat, ont été reçus en audience, le lundi 13 janvier, au Palais de la nation, par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Le bon fonctionnement des institutions du pays et la situation sécuritaire à l'Est étaient au centre des échanges, à en croire le rapport fait à la presse par la présidente de la chambre basse du Parlement, Jeanine Mabunda, au sortir de l'audience. Il est tout à fait normal, s'est-elle expliquée, «qu'en début de l'année, les chefs des institutions se rencontrent pour aborder les problèmes qui préoccupent les Congolais et qui nécessitent des prises de parole pour des solutions idoines.»

Des questions liées spécialement au social des Congolais, au fonctionnement des provinces et des institutions, en passant par la situation des entreprises publiques ainsi que les dispositions des textes, ont aussi été examinées au cours de cette entrevue, a-t-elle précisé sans trop de détails. A en croire le président du sénat, Alexis Thambwe Mwamba,

«la question liée à la sécurité dans l'est du pays particulièrement aura été la première à être évoquée avec le chef de l'Etat qui est le garant des textes et de la nation.»

Alain Diasso



Les présidents de deux chambres du Parlement s'entretenant avec le chef de l'Etat

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES AFRICAINES

Quelques pays aptes à s'adapter en cas de chute des recettes propres

Il s'agit du Rwanda, du Cameroun et de la Côte d'Ivoire, selon les très sérieuses prévisions de l'Agence de notation Moody's pour l'Afrique subsaharienne en 2020. La structure plus solide de leurs économies va leur permettre de faire face à d'éventuels chocs externes commerciaux, financiers et climatiques.

Les prévisions africaines de Moody's sont globalement «négatives». Certes, à l'instar de la Banque mondiale (BM), l'agence projette un rebond de la croissance dans la zone Afrique, passant de 3,1 % en 2019 à 3,5 % cette année. En effet, la BM, indique que l'économie mondiale s'apprête à enregistrer un léger rebond, mais ces perspectives restent fragiles. Pour Moody's, cet embellissement ne sera d'aucun apport en cas de turbulences. Les trois causes de la vulnérabilité des économies africaines restent la trop forte dépendance des exportations minières à la demande mondiale, la faiblesse de la croissance incapable d'augmenter les revenus par habitant et enfin une plus grande dépendance vis-à-vis des dettes commerciales onéreuses.

De ce qui précède, il en ressort, selon Moody's, que les pays les plus capables de s'adapter à une chute des recettes et donc les plus flexibles pour tailler dans leurs dépenses sont le Rwanda, le Cameroun et la Côte d'Ivoire. Par contre, les moins adaptables sont le Ghana et la Namibie. Ceux qui n'auront aucune chance, poursuit l'agence, sont des pays comme la Zambie. Pour cette dernière catégorie, les auteurs ont pris en compte leur faible niveau des réserves. Les croissances les plus fortes, dépassant les 7 %, se réaliseront dans les pays importateurs des matières premières. A en croire la BM, «les économies émergentes et en développement verront leur croissance s'accroître en 2020, notamment pour celles qui sortent d'une période de marasme économique».

Le rapport très intéressant de Moody's pose en des termes très clairs la problématique de l'endettement onéreux des pays africains. L'agence parle d'un changement inquiétant de la structure de la dette dans la zone. Les prêts consentis à l'Afrique subsaharienne sont de plus en plus souvent des prêts commerciaux beaucoup plus onéreux que les prêts concessionnels de la Banque mondiale ou de la Banque africaine de développement. Pour le cas flagrant du Kenya, ce pays est-africain est passé d'une dette extérieure constituée à 65 % des prêts concessionnels en 2013 à une structure de la dette dominée par les prêts non concessionnels, avec seulement 39 % des prêts concessionnels. Par ailleurs, de nombreux prêts concernés sont à échéance rapide et risquent bien entendu de peser lourdement sur les économies africaines. Pour clôturer avec la BM, «la hausse des niveaux d'endettement et le ralentissement de la productivité imposent des défis pour l'action publique».

Laurent Essolomwa

DROITS HUMAINS

Séance de travail entre la CNDH et le BCNUDH

La rencontre a permis aux deux institutions de planifier et d'harmoniser leurs vues sur quelques activités à mener au premier trimestre de l'année en cours.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, le bureau de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) a conféré, le mardi 14 janvier, avec une délégation du Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH). Cette rencontre avait pour objectifs la planification et l'harmonisation des vues sur quelques activités à mener au premier trimestre de l'année 2020. A l'issue de cette entrevue, il a notamment été retenu le renforcement des capacités des autorités politico-administratives tant nationales que provinciales sur les notions générales des droits de l'homme et le genre.

Le bureau du CNDH-RDC et

la délégation du BCNUDH ont également abordé les préparatifs de l'arrivée prochaine au pays, de la haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, ainsi que sa rencontre avec la CNDH-RDC prévue pour le 26 janvier. A l'issue de cette visite en RDC, il est prévu que la haut-commissaire puisse remettre officiellement à la CNDH les fournitures des bureaux, les matériels informatiques et les meubles pour le siège national et les bureaux de représentations provinciales. Cette rencontre a permis à la CNDH et le BCNUDH de réaffirmer leur engagement dans ce partenariat pour la promotion et la protection des droits de l'homme en RDC.

La CNDH-RDC, rappelle-t-on, se réjouit de son installation officielle sur le boulevard du 30 juin, dans le bâtiment qui avait abrité jadis le ministère de l'Agriculture et qui avait été occupé par Papakin et autres services. Cette installation, indique-t-on, est le fruit du combat mené par le bureau de cette institution d'appui à la démocratie qui, dans les démarches pour la mise en œuvre effective de la décision octroyant à la CNDH ce bâtiment de l'Etat, ne manquait pas de souligner qu'il était inadmissible que cette institution, dont l'importance pour l'instauration d'un Etat de droit était capitale, continue à louer chez les particuliers alors que l'Etat congolais était propriétaire de beaucoup de bâtiment et que la décision avait déjà été prise pour éviter la situation décriée.

Lucien Dianzenza

Les Etats-Unis ne considèrent plus que la Chine manipule sa devise

Les Etats-Unis ne considèrent plus que la Chine manipule sa devise, selon un rapport publié lundi par le département américain du Trésor.

Dans son rapport semestriel sur les politiques macroéconomiques et de change des principaux partenaires commerciaux des Etats-Unis, le département du Trésor a déclaré qu'aucun d'entre eux ne remplit pour l'instant les critères légaux pertinents pour être qualifié de manipulateur de devises.

Notant que le ministère a pris en compte dans son évaluation de la Chine les développements de ces derniers mois ainsi que ses pratiques monétaires, le secrétaire américain au Trésor, Steven Mnuchin, a déclaré dans un communiqué que «la Chine a pris

des engagements applicables pour s'abstenir de se livrer à une dévaluation compétitive, tout en favorisant la transparence et la responsabilité».

Mark Sobel, président américain du Forum officiel des institutions monétaires et financières, un groupe de réflexion indépendant, a tweeté qu'il s'agissait d'une «bonne nouvelle».

«La Chine n'aurait jamais dû être étiquetée (comme manipulateur de devises)», a déclaré M. Sobel, qui était le représentant américain au Fonds monétaire international (FMI)

et ancien secrétaire adjoint du département du Trésor américain. L'excédent du compte courant de la Chine est faible en pourcentage du PIB, a-t-il signalé, estimant qu'il y avait «peu d'intervention».

Dans un contexte d'accroissement des tensions commerciales, le département du Trésor américain avait décidé d'étiqueter la Chine comme un manipulateur de devises en août dernier, suscitant de vives critiques tant aux Etats-Unis qu'à l'étranger, beaucoup jugeant cette décision sans fondement et irresponsable.

Xinhua

CAF-C1/QUARTS DE FINALE

Mazembe surplombe Primeiro, V.Club broie du noir face à ES Tunis

Leader de son groupe avec dix points à deux journées de la fin de cette étape de la C1 africaine, Mazembe est déjà qualifié pour les quarts de finale, alors que V.Club, avec un petit point en quatre matchs, est quasiment éliminé.



Ushindi et Muleka ont déterminé le sort du match photo tpmazembe.com

Le TP Mazembe a assuré sa qualification, le samedi 11 janvier, dans son stade de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, en dominant Primeiro do Agosto d'Angola, en 4e journée du groupe A

de la 24^e édition de la Ligue des champions d'Afrique de la Confédération africaine de football (CAF).

La partie a plutôt mal démarré pour les joueurs du coach Pamphile Mihayo Kazembe,

menés dès la 8e minute sur un but de Pacienca Mabululo, qui avait été déjà buteur à la première confrontation de deux équipes à Luanda. Les coéquipiers des internationaux congolais Bobo

Ungenda et Emmanuel Ngu-dikama « Kila » ont conservé cette avance au tableau d'affichage jusqu'à la fin de la première période. Mazembe, amené par un Trésor Mputu revenu dans le groupe après quelques frictions, a égalisé à l'heure de jeu par Chico Ushindi sur une passe décisive du Zambien Rainford Kalaba. Le but de la victoire a été inscrit par la pépite du club, Jackson Muleka à la 68^e minute, qui a trompé le portier angolais Adilson Cipriano da Cruz « Neblu » d'une frappe en pivot malgré la présence d'Ungenda.

Dans l'autre match de ce groupe disputé le vendredi 10 janvier au stade militaire du Caire, Zamalek d'Egypte a battu Zesco UTD de Zambie par deux buts à zéro, avec les réalisations de Benchariki à la 4e minute et Mostafa Mohamed à la 89e minute. Au classement, Mazembe est donc leader du groupe, à deux journées de la fin de la phase des groupes, avec dix points, devant Zamalek (sept points). Primeiro do Agosto et Zesco UTD ont chacun deux points.

V.Club dans les déboires...

Alors que Mazembe se qualifiait le samedi, l'AS V.Club passait une soirée cauche-

mardesque le même samedi. Dernier de son groupe, le club vert et noir de Kinshasa a broyé du noir, au stade des Martyrs de la capitale, face à l'Espérance sportive de Tunis.

Le club entraîné par Florent Ibenge et dirigé par le général Gabriel Amisi Kumba « Tango Four » a été battu devant son public médusé par zéro but à deux, en quatrième journée du groupe C de cette C1 africaine. Fousseny Coulibaly (21e minute) et Hamdou Elhouni (90+11e minute) ont été les deux buteurs espérantistes de la partie. En colère, les supporters de V.Club ont d'ailleurs scandé le départ du général Amisi et, surtout, balancé des projectiles sur l'aire de jeu interrompant le match pendant douze minutes juste avant la fin du temps réglementaire. Les Dauphins Noirs n'ont inscrit aucun but en quatre matchs livrés. Dans l'autre match du groupe, Raja de Casablanca a tenu en échec la Jeunesse sportive de Kabylie d'Algérie par zéro but partout. Au classement, Espérance de Tunis compte dix points, suivi du Raja de Casablanca (sept points), de la Jeunesse sportive de Kabylie (quatre points). V.Club est dernier avec un point.

Martin Engimo

CAF-C2

DCMP se venge de Renaissance Berkane à Kinshasa

Avec cette victoire sur RS Berkane à Kinshasa, DCMP accroît ses chances de qualification en quarts de finale de la C2 africaine.

Battus à la troisième journée de la phase des groupes de la 17^e édition de la Coupe de la Confédération (La C2 africaine) par les Marocains de Renaissance Berkane par trois buts à zéro, les Immaculés du Daring Club Motema Pembe (DCMP) ont pris leur revanche, le dimanche 12 janvier, au stade des Martyrs à Kinshasa. Ils se sont imposés face aux Oranges de Berkane sur la petite mais précieuse marque d'un but à zéro. C'était en quatrième journée. Le but de la victoire a été inscrit par l'attaquant William Likuta Luezi à la 69e minute. Il a battu le gardien de but Zouhair Laaroubi d'une frappe sèche à l'entrée de la surface de réparation, après avoir mis dans le vent un défenseur adverse. Aidés par la chaleur de

Kinshasa ce dimanche -alors qu'à Berkane ils avaient joué dans le froid-, les joueurs

du technicien congolais de Brazzaville, Isaac Ngata, ont dominé leur adversaire dans

l'entre-jeu tout au long de la partie. Selon les statistiques, DCMP a eu 60% de posses-

sion de balle. Les Immaculés de Kinshasa étaient obligés de s'imposer afin de se relancer dans son groupe après la nette défaite à Berkane. Car dans l'autre match du groupe, Zanaco de la Zambie a dominé ESAE du Bénin par deux buts à zéro.

Au classement, Renaissance sportive de Berkane et DCMP comptent chacun sept points. Zanaco est en troisième position avec six points. ESAE est lanterne rouge du groupe avec 1 petit point. DCMP joue son prochain match en Zambie contre Zanaco. Lors de la première confrontation à Kinshasa, les deux équipes s'étaient quittées sur le nul d'un but partout. Les Immaculés doivent s'interdire une défaite de peur de perdre la deuxième place qualificative pour les quarts de finale.

M.E.



DCMP victorieux de RS Berkane

AFRICANEWS

Les agents sollicitent l'apport de tous pour éviter la fermeture de la chaîne

Soucieux de la survie de l'entreprise, le personnel d'Africanews a animé un point de presse, le 13 janvier, à Pointe-Noire au sortir de leur assemblée générale.

Cinq ans après la diffusion des premières images d'Africanews, filiale d'Euronews/NBC et premier média d'info et business multilingue panafricain, l'entreprense s'apprête à déposer le bilan, faute d'avoir trouvé un nouveau preneur. En effet, par voie de presse, les agents ont appris que la chaîne a été vendue par le principal actionnaire qu'est Euronews/NBC. A la suite de cette fuite, Michael Peters, président du directoire, a convoqué en juillet une réunion en visioconférence pour rassurer le personnel sur leur avenir. «Au mois d'octobre, face à la multiplication de nouvelles rumeurs et des articles de presse sur la suspension de la vente, nous avons saisi une nouvelle fois la direction d'Euronews pour avoir la vérité sur l'avenir de la chaîne. Toujours par vidéoconférence, le président du directoire nous a fait savoir que l'opération de cession était compromise et qu'en absence d'un nouveau preneur, la chaîne était condamnée à la fermeture », a dit Armelle Nga, porte parole du collectif du personnel d'Africanews.

Pour les agents, les raisons de la fermeture du siège social que l'on requalifie dans les discours du «bureau» de Pointe-Noire ne se justifient pas. «La chaîne a une

valeur marchande, en témoigne l'intérêt que lui portent des investisseurs comme celui avec lequel Euronews dit avoir conclu un préaccord de vente en juillet dernier. Africanews réunit quelque soixante employés dont une majorité de CDI (Contrat à durée indéterminée) de douze nationalités africaines. La fermeture signifie une mise au chômage direct de tout ce personnel. La chaîne a connu une progression exponentielle entre sa mise à l'antenne et novembre 2019, ne fût ce qu'en termes de sollicitations commerciales. De nombreux sacrifices ont été consentis au nom de la construction d'une institution médiatique panafricaine au cœur de l'Afrique. L'ensemble des employés (journalistes, techniciens, personnel administratif) croit en cette aventure de ce média qui est une pierre blanche dans l'histoire de l'émancipation culturelle de notre continent », ont-il déclaré.

Aujourd'hui, les agents d'Africanews ne militent que pour la survie de l'entreprise et sollicitent l'apport de tous pour la sauver. « Nous lançons un appel au directoire du groupe Euronews/NBC afin de nous rassurer sur sa disponibilité à trouver dans



les meilleurs délais un nouveau preneur solide et sérieux pour assurer l'avenir de ce projet à la dimension de l'Afrique. Dans le même temps, nous suggérons à la direction de la chaîne de déléguer un représentant crédible à Pointe-Noire au Congo afin de fluidifier les relations au sein de

l'entreprise d'une part et avec les autorités d'autre part », ont poursuivi les agents.

Signalons qu'Africanews est unique dans son concept et sa vision. Elle est première dans l'expertise de la diffusion de l'information multilingue en Afrique subsaharienne. Des programmes

phares faciles l'accès à l'information, à l'économie, au sport, aux interviews, aux analyses et au contenu généré par les utilisateurs avec une priorité donnée aux faits et aux événements importants, les directs lorsque l'information l'exige.

Hervé Brice Mampouya

SANTÉ PUBLIQUE

Le forum des centres médicaux privés s'ouvre ce mercredi

Organisé par la direction départementale de la santé de Pointe-Noire (DDSPN), en partenariat avec le Centre de prévention, de promotion, d'éducation et de veille sanitaire (CPPEVS), ce forum va réunir les responsables des structures sanitaires privées de la place, du 15 au 16 janvier, au Forum mbongui situé dans le premier arrondissement Emery-patrice-Lumumba.

Le forum concerne particulièrement les structures sanitaires de santé primaire (cliniques, cabinets, centres de soins infirmiers, centre de santé des sages femmes, cabinets d'opticiens, centres de kinésithérapies, laboratoires d'analyses...) va permettre d'évaluer leur apport au processus de développement du système sanitaire au Congo, notamment à Pointe-Noire, et de renforcer les capacités professionnelles et de management de leurs agents.

En effet, l'activité vise à contribuer à l'amélioration de l'accès de la population aux services des soins de santé de qualité au Congo, susciter la mise en place des partenaires et des réseaux entre les structures sanitaires privées d'une part et ces structures et les administrations publiques d'autre part. «Le constat est que nous avons beaucoup de structures sanitaires privées, en particulier les centres de soins infirmiers dont la majorité n'est pas connue de la DDSPN. Mais ces structures qui travaillent en toute clandestinité assurent une grande couverture sanitaire dans les zones dépourvues de Centre de santé intégré public », a confié Davy Herman Malanda, directeur exécutif du CCPVS. ET de poursuivre : «Au lieu de les fermer, il est question de regarder avec le ministère comment les accompagner professionnellement, en tenant compte de leur catégorie et de leur spécificité, afin qu'ils soient capables d'apporter leur contribution à la qualité des services de soins de santé du système sanitaire congolais. Il s'agira aussi de voir qui peut être détenteur d'un centre de santé.»

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

DANSE

La chorégraphe Cognés Mayoukou à l'honneur, le 18 janvier

La cérémonie d'hommage lui sera dédiée, par l'Institut français du Congo, à travers une soirée exclusivement féminine.



Cognés Mayoukou en plein exécution/DR

Le spectacle sera ouvert par la projection du film retraçant en trois minutes le parcours de cette talentueuse chorégraphe, et sera suivi de la danse solo intitulée « Tu fais, je fais », une création née à la volonté de dénoncer les inégalités entre les hommes et les femmes. La chorégraphe Cognés Mayoukou nous offrira un spectacle de danse contemporaine dans lequel l'expression orale se mêle à l'expression corporelle. Elle exprime à travers ses pas de danse son ras-le-bol en multipliant des gestes d'indignation et de liberté, accompagnés d'un son qui s'harmonise à son expression artistique.

L'artiste s'est inspirée de son propre parcours afin de changer l'adversité en moteur artistique d'un discours universel sur la condition féminine. Elle dénonce cette injustice qu'elle a subie jusqu'à son comble à travers le viol dont elle a été victime. Cognés Mayoukou souhaite par ailleurs faire de cette création un outil de défense des droits des femmes.

La cérémonie d'hommage va connaître également la participation de Gladys Samba et les mamans du Congo qui font égarer le public durant quinze minutes et laisseront la place à la compagnie 1^{er} pas qui jouera la pièce « Doutes ». En effet, ce spectacle évoque les incertitudes des femmes évoluant dans la danse contemporaine, qui peinent à trouver leur voie parce qu'elles sont souvent critiquées, parfois menacées pour leurs choix de vie. Chaque pas en avant est significatif, un pas vers la liberté et vers l'émancipation mais en même temps, les pas sont lourds, avec des doutes persistants qui entravent leurs esprits créatifs et qui les bloquent dans leurs choix professionnels.

Cognés Mayoukou a débuté sa carrière avec la danse traditionnelle africaine et les percussions avec le groupe percussion Prince Dedina en 2000. Elle crée le 31 décembre 2013 la compagnie de danse contemporaine « Premier Pas ». La danseuse et percussionniste congolaise se présente comme « l'amazone de Brazza ».

L'entrée est libre.

Rosalie Bindika

ELIMINATOIRES JEUX OLYMPIQUES 2020

Le Congo se qualifie au beach-volley

La République du Congo a obtenu, en version masculine, le 12 janvier à Brazzaville, son ticket pour la deuxième et dernière phase de qualification des Jeux olympiques (J.O) de Tokyo 2020.

Le tournoi international zone Afrique centrale, qualificatif aux J.O, a regroupé du 11 au 12 janvier à Kintélé, dans la banlieue nord de Brazzaville, cinq pays de la sous-région dont deux chez les dames (RDC et le Congo) puis trois autres en version masculine, à savoir le Congo, la RDC et la République centrafricaine. Supervisée par deux experts de la Confédération africaine de volleyball (Cavb), cette compétition a permis à deux des trois pays d'obtenir les places pour le prochain tour qui aura lieu au mois de mars. Le Congo a fait l'essentiel puisqu'il s'est qualifié

dans la version masculine, et la RDC s'est emparée de la place féminine.

Jean Michel Dedon, l'un des experts de la Cavb, a signifié qu'au départ cinq pays devraient participer à cette compétition malheureusement seulement trois ont répondu présent. « L'objectif principal c'est la qualification aux J.O mais, à travers ces genres de tournoi, nous visons la promotion du beach-volley au sein de notre continent en privilégiant la jeunesse » a indiqué l'expert Mauricien.

Au terme de ces éliminatoires, la confédération africaine de

volleyball profitera des résultats pour procéder au classement des différents pays africains.

Déplorant le manque de préparation, le quatrième vice-président de la Fédération congolaise de volleyball (Fecovo), chargé du beach-volley, Hubert Paka estime que le Congo possède les infrastructures adéquates mais ces athlètes ne se préparent pas convenablement. « Il y a trente ans, j'étais Diables rouges et les mêmes problèmes se produisaient et cela ne finit jamais. Nous avons des potentialités, nous pouvons faire des grandes choses mais il nous



Une partie du match Congo-RDC

« Il y a trente ans, j'étais Diables rouges et les mêmes problèmes se produisaient et cela ne finit jamais. Nous avons des potentialités, nous pouvons faire des grandes choses mais il nous faut la préparation. L'improvisation n'est pas une garantie »

faut la préparation. L'improvisation n'est pas une garantie », a-t-il conclu.

Notons que Le beach-volleyball souvent abrégé en beach-volley est un anglicisme entré dans le langage courant désignant le volley sur sable ou volleyball de plage.

Rude Ngoma

BADMINTON

La Fédération lance la saison 2019-2020

Le président de la Fédération congolaise de badminton (Fécobad), Thomas Bakala, a officiellement lancé la saison sportive, le 12 janvier, à Brazzaville lors d'un tournoi de gala.

Quatre clubs évoluant à la ligue de Brazzaville ont participé à cette compétition inaugurale. Il s'agit de Brazza Badminton, Sacrée Cœur, Badminton club power et l'OMS qui ont procédé aux démonstrations. Quelques participants à ce tournoi ont souhaité que la tutelle multiplie les compétitions afin d'améliorer le niveau des athlètes. « La saison 2019-2020 vient d'être lancée et nous devons maintenant nous mettre au travail. Nous avons des installations et cela nous permettra de bien affronter les compétitions. Etant donné que le ministère vient de libérer nos matériels, nous devons faire les efforts », a indiqué l'un des athlètes.

Le badminton est un sport de raquette qui oppose soit deux joueurs ou joueuses, soit deux paires, placés dans deux demi-terrains séparés par un filet. Les joueurs et joueuses, appelés badistes, marquent des points en frappant un volant à l'aide d'une raquette afin de le faire tomber dans le terrain adverse.

R.Ng.

FORUM INTERNATIONAL SUR L'AGRICULTURE

Le Congo appelle à la mobilisation des investisseurs

La République du Congo organise le 25 février prochain à Amsterdam, aux Pays-Bas, son premier forum international sur l'agriculture intitulé « Grow Congo, investir dans l'agriculture ». Cet événement vise à poser les jalons d'un cadre solide, multi-acteurs et participatif pour garantir des financements conséquents au secteur de l'agriculture au Congo.

Pour assurer une bonne communication autour de cette rencontre afin de mobiliser des investisseurs publics et privés néerlandais ainsi que d'autres bailleurs de fonds, le gouvernement congolais sollicite l'implication des autorités locales. C'est dans ce cadre que le Premier ministre, chef du gouvernement congolais, Clément Mouamba, a envoyé une invitation officielle à son homologue des Pays-Bas, via leur ambassadeur pour les deux Congo, Robert Schuddenboom. Le ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Henri Djombo, a transmis l'invitation à ce dernier lors d'une rencontre, le 14 janvier à Brazzaville.

« Vous êtes une puissance agri-

cole avérée. Nous comptons sur vous pour favoriser la bonne tenue de cette réunion avec les facilités de communication », a indiqué le ministre de l'Agriculture. « Nous voulons relancer notre machine agricole, la rendre performante et productive. Cela n'est possible qu'avec l'aide des partenaires que vous êtes. », a ajouté Henri Djombo, avant de présenter les priorités en matière agricole, dans le cadre des investissements publics. Il s'agit, entre autres, de l'électricité des zones de production, la formation des jeunes dans des structures adaptées, la mise en place des structures de garanties de prêt. Intervenant, l'ambassadeur des

Pays-Bas a affirmé que son pays était prêt à accompagner le Congo à relever les défis sur le plan agricole. « Vous avez pris une bonne décision en choisissant notre pays car, nous sommes 2^e exportateur dans le monde. Le coût des produits agricoles que nous exportons chaque année est estimé à un milliard de dollars »

Pour attirer les investisseurs, ce diplomate souhaite que le Congo améliore au préalable son climat d'affaires.

Prendront part à ce forum, les membres du gouvernement retenus pour animer les panels, l'Agence nationale pour la promotion des investissements, les organismes internationaux co-financiers (la Banque mondiale, le Fida, la BAD) ainsi que d'autres partenaires techniques et financiers.

Lopelle Mboussa Gassia